

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **6 août 2019** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Jonathan Gill
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2019-08
109

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-08
110

03.01 - Séance ordinaire du 2 juillet 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
111**

03.02 - Séance extraordinaire du 11 juillet 2019

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 11 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
112**

03.03 - Séance extraordinaire du 22 juillet 2019

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 22 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juillet 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2019-08
113**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 46 471.37 \$

- 9 228.39 \$ payable par chèques;
- 37 249.43 \$ payable par dépôts directs

Reste au dossier un crédit de 6.45 \$ pour le fournisseur Jacques Caron enr.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
114**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Karine Godbout et résolu

- que les comptes du mois de juillet 2019, au montant total de 43 075.86 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	13 888.56\$
• Salaires nets versés	20 103.68 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>9 083.62 \$</u>
• Total	43 075.86 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
115**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accepter les journaux généraux suivants:

Journal général # PO-05-05, PO-06-06 et PO-06-07, LO-05-05, LO-06-06 et LO-06-07

Journal général # EJ-05-26 et EJ-06-27 à EJ-06-31

Ces journaux sont pour les conciliations bancaires de mai et juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
116**

05.04 - Colloque de zone - 11 et 12 septembre 2019

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault à assister au

colloque de zone Beauce-Côte-Sud qui se tiendra à Lévis les 11 et 12 septembre 2019 au coût de 115.00 \$ plus taxes. Il est également résolu d'autoriser le remboursement des dépenses reliées à cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2019-08
117**

05.05 - CIM - Transfert du rôle d'évaluation triennal

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter la proposition de CIM au montant de 415.00 \$ plus taxes, pour le transfert du rôle d'évaluation triennal 2020-2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler, le directeur incendie étant absent.

06.02 - MMQ - Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie

Le maire René Laverdière fait part de la lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

Dans cette lettre, il est question qu'en 2020, la MMQ procédera, avant chaque renouvellement de contrat d'assurance, à une vérification de la situation, afin d'ajuster la prime à la hausse pour les Municipalités qui ne satisferont pas aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie (LSI).

06.03 - MMQ - Visite de prévention

Une visite de Monsieur Mathieu Labrecque, conseiller en sécurité incendie et des lieux, gestions des risques se tiendra le 22 août prochain à 13h00.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère responsable, Karine Godbout, mentionne qu'elle rencontrera Normand Caron afin de mettre à jour les dossiers en cours et ceux à prévoir. Elle mentionne que Normand Caron attend la programmation du prochain TECQ avant d'entreprendre les travaux de la route Thériault, puisque nous aurons besoin de l'avis de l'ingénieur. Le maire René Laverdière s'interroge sur la pertinence d'attendre l'avis de l'ingénieur pour un changement de ponceau. Karine Godbout en discutera avec Normand Caron lors de leur rencontre.

**2019-08
118**

07.02 - Soumissions débroussaillage bordure de route

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions pour le débroussaillage des bordures de routes;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions peuvent se lire comme suit:

- Jason Blanchet Forestier inc. : 95,00 \$ de l'heure

- Jean-Yves Chouinard : 100,00 \$ de l'heure

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter la soumission de Jason Blanchet Forestier inc. pour le débroussaillage des bordures de routes au coût de 95,00 \$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07.03 - Appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Saint-Adalbert 2019-2024

Le maire René Laverdière mentionne que l'ouverture des soumissions se fera jeudi le 22 août 2019 à 11h00.

**2019-08
119**

07.04 - Droit de passage - Florent Bélanger et Gilles Gonthier

CONSIDÉRANT QUE plusieurs anciens chemins sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adalbert ont été cédés par actes notariés avant le dépôt de la réforme cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE la portion de l'ancienne route 204 a été cédé à Monsieur Florent Bélanger;

CONSIDÉRANT que Monsieur Gilles Gonthier a un accès à cette ancienne route et qu'il demande à obtenir un droit de passage;

CONSIDÉRANT QU'un accord a été signé par les deux parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'autoriser la directrice générale à mandater un notaire pour que cet accord soit fait par acte notarié.

Il est également résolu d'autoriser le maire, René Laverdière et/ou la directrice générale, Magguy Mathault, à signer les documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant Simon Bourgault mentionne qu'ils procéderont à la réparation de la balance. Le vieux bulldozer sera vendu pour la somme de 3 500\$ pour le vieux fer. Il mentionne également que la directrice générale, Dany Vincent quittera ses fonctions et que

Madame Maude Lachance, employée occasionnelle, est intéressée par le poste.

08.02 - Point d'information - Environnement

La conseillère Marjolaine Leblanc mentionne que la berce de Caucase était présente sur le terrain de son père, monsieur Claude Leblanc. Comme l'organisme l'OBV du Fleuve Saint-Jean était présent sur le territoire de la Municipalité la semaine dernière, les plants ont été ramassés par l'organisme.

Elle mentionne également qu'il est dommage que l'on ne puisse plus déposer les petits appareils ménagers dans les conteneurs au garage municipal. Elle demande s'il était possible de déposer les appareils dans un autre conteneur pour ceux qui font la récupération de fer.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Rien à signaler, le conseiller représentant étant absent.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

La dernière rencontre a eu lieu le 10 juillet dernier. Le chauffeur du taxi a maintenant tous les permis nécessaires. La MRC de l'Islet fera une étude pour l'organisme afin d'analyser toutes les possibilités dans le but d'améliorer la rentabilité des services.

Ils ont reçu une demande pour participer à la parade du Festival du bûcheux de Saint-Pamphile mais ils n'y participeront pas. Le projet d'emploi d'été Canada a été très apprécié par l'organisme.

**2019-08
120**

10.02 - Demande CPTAQ - Matricule 4487 91 8730

CONSIDÉRANT QUE la demande de Érablière A.B. Gonthier Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec vise à obtenir l'autorisation de vendre à l'un des deux propriétaires de l'entreprise une superficie maximale de 5 000 mètres carrés, soit la partie déjà résidentielle incluant la superficie ne contenant pas d'érable et ayant été complètement défrichée par l'ancien propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE la partie est déjà utilisée à des fins autres que l'agriculture et a peu d'impact sur l'homogénéité de la communauté acéricole du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole des sols de cette parcelle de terrain est considéré de classe 7 selon les données de l'inventaire des terres du Canada;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation demandée n'entraînerait aucune conséquence durable sur les possibilités d'utilisation et le développement des activités agricoles des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale existante;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande de Érablière A.B. Gonthier Inc. afin d'obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation de vendre à l'un des propriétaires de l'entreprise une superficie maximale de 5 000 mètres carrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08
121

10.03 - Programme FIMEAU

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser la directrice générale, Magguy Mathault à analyser le programme de subvention afin de vérifier si la municipalité peut déposer une demande. Le dossier sera discuté à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.04 - Visite terrain gratuite - Travaux forestiers multiressources et conservation de milieux naturels d'intérêt

Le maire René Laverdière fait la lecture de la lettre d'invitation pour une visite de terrain gratuite qui se tiendra le 14 septembre prochain dans les municipalités de Ste-Apolline, St-Magloire et St-Fabien. Celle-ci sera affichée sur le babillard du bureau municipal.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante France Thibodeau mentionne que le panneau lumineux a été installé en bordure de l'autoroute 20.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Le dossier de la toiture de la salle municipale sera discuté au point suivant.

12.02 - Toiture - Salle Municipale

Le conseiller Simon Bourgault mentionne que Normand Caron et Éric Chouinard de Construction Réalise inc. ont été sur le toit pour vérifier l'état de celle-ci. Éric Chouinard mentionne que les travaux peuvent attendre encore un an ou deux puisqu'une membrane est présente sous les bardeaux d'asphalte. Le maire René Laverdière mentionne qu'il fera la vérification auprès de la directrice générale si ces travaux sont autorisés dans le nouveau programme TECQ.

12.03 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant

Le conseiller représentant est absent. Le maire René Laverdière mentionne que le voyage de fin de terrain de jeux se déroule jeudi le 8 août. Il était prévu de se rendre au Miller Zoo de Frampton ainsi que chez Annie et ses abeilles. Puisque la température est incertaine, il a été décidé de se rendre au Méga Parc des Galeries de la Capitale.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions provenant de l'assistance.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Présences des conseillers aux réunions du conseil municipal

Le maire René Laverdière mentionne que l'absence répétée aux réunions du conseil municipal par les conseillers devient problématique. Un changement au règlement du traitement des élus sera proposé dans une prochaine séance du conseil.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.35 hrs

René Laverdière, maire

Roxanne Pelletier, sec. trés. adj.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, sec. très. adj.